

FN : des femmes menacées, la direction sourde

Plusieurs cas d'intimidation et de harcèlement moral sont dénoncés dans les rangs frontistes en Ile-de-France

Vendredi 29 juillet 2016, à Paris. C'est bientôt l'heure des vacances. Plus grand monde ne passe dans les couloirs du siège du conseil régional d'Ile-de-France, où seuls quelques agents d'entretien continuent à s'affairer. Alors qu'il vide une poubelle dans un bureau occupé par le groupe du Front national, l'un d'entre eux fait une découverte pour le moins étonnante : une cartouche de 9 mm, « non percute » comme on dit dans le jargon policier. L'homme avertit les services de la région, qui préviennent aussitôt la préfecture de police et le ministère de l'intérieur. Le contexte est tendu car, trois jours plus tôt, le père Jacques Hamel a été assassiné par des djihadistes dans une église où il officiait, à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime). Les policiers se rendent sur place pour saisir l'objet, tandis que le conseil régional dépose une main courante.

La cartouche a été découverte dans la poubelle d'une ancienne collaboratrice du groupe FN, qui vient tout juste de quitter ses fonctions et a vidé son bureau le jour même. Elle s'est débarrassée de cet objet, qui traînait depuis des mois dans un tiroir ou sur une étagère, ne sachant qu'en faire après l'avoir retirée de son sac à main. Selon elle, c'est Axel Loustau, conseiller régional FN et proche de Marine Le Pen, qui l'y aurait déposée, devant ses yeux, pour la menacer. Contacté, l'intéressé dément. Wallerand de Saint-Just, le président du groupe frontiste, se souvient bien de la journée du 29 juillet et de l'intervention de la police, mais il assure ne pas connaître le fin mot de l'histoire. Le trésorier du FN se contente d'indiquer que son ancienne collaboratrice n'est pas du genre à manier ce type d'objets : « Elle ne sait pas vraiment ce que c'est une cartouche de 9 mm... »

L'affaire représente en tout cas le dernier acte de longs mois d'échanges acrimonieux, de pressions et de menaces qu'Ingrid (un faux nom), la jeune femme souhaite garder l'anonymat) affirme avoir subis entre 2015 et 2016 de la part de Axel Loustau, ex-militant du GUD, un groupuscule d'extrême droite radicale. Cet entrepreneur dans le domaine de la sécurité, âgé de 46 ans, au physique imposant, est un homme de confiance de Marine Le Pen. Il est le trésorier de Jeanne, le microparti de la présidente du FN, ainsi qu'un des principaux prestataires des campagnes électorales frontistes, avec sa société les Presses de France.

Ingrid et lui ont été proches dans le passé, mais elle s'est éloignée. Axel Loustau s'estime trahi. « C'était comme si je faisais preuve de déloyauté à sa cause, ça prenait un tour politique », raconte-t-elle au Monde.

La jeune femme va travailler pour la campagne de Wallerand de Saint-Just, tête de liste du FN en Ile-de-France pour les élections régionales de décembre 2015. C'est à partir de juin que commencent les appels, mails et SMS de menaces. Sa famille se retrouve dans le viseur d'Axel Loustau. « Sur tes parents, c'est pas des menaces, c'est une promesse », lui écrit-il dans un SMS que nous avons pu consulter,

« C'est Marine qui impose ces mecs-là, et il faut faire avec »

INGRID
ancienne collaboratrice
frontiste



Pendant le « banquet patriotique » du FN, le 1^{er} mai 2016. CYRIL BITTON / FRENCH-POLITICS POUR LE MONDE

jurant de leur faire « rencontrer la haine et la force ». « Tu crois que tu vas t'en sortir comme ça ? J'ai leur adresse », dit-il encore. Ou bien : « Tu veux faire du mal à ma famille ? Je vais te prouver qu'à ce jeu-là, je suis redoutable. » Le quadragénaire reproche alors à Ingrid d'avoir évoqué avec son épouse, qu'elle connaît, le harcèlement dont elle s'estime victime.

« C'était devenu insupportable »

La situation s'enlise après l'élection de décembre, quand Ingrid entre en négociations pour obtenir un poste au sein du groupe au conseil régional. Axel Loustau aurait, selon elle, fait pression auprès de Marine Le Pen pour qu'elle ne soit pas embauchée. « Un de nous deux doit disparaître rapidement », écrit par mail le conseiller régional à la jeune femme, le 18 décembre. Avant de lui envoyer un autre message, dans la foulée, accompagné d'un smiley faisant un clin d'œil : « Je ne te laisserai pas cinq ans ici. »

« Une fois que j'ai été embauchée, il me tombait dessus à la moindre occasion, en critiquant tout ce qui pouvait venir de moi. Bref, du harcèlement », affirme Ingrid. M. Loustau rétorque qu'il n'avait « pas d'autorité » sur les recrutements. « Les collaborateurs, si on les trouve non performants, régulièrement malades, pas présents aux séances, on a quand même le droit en tant qu'élus de dire : "Cette personne ne me semble pas être la bonne personne au bon poste" », indique-t-il toutefois auprès du Monde, avant d'ajouter : « Je ne dis pas que c'est ce qu'il s'est passé. »

L'élue nie par ailleurs tout harcèlement, et se range derrière le respect de la « vie privée » pour ne pas répondre aux questions sur le sujet. « Je poursuivrai en diffamation ceux qui vous ont rapporté ça, et vous-même si vous le publiez. »

En mai 2016, Ingrid a fini par déposer une main courante dans un commissariat du 17^e arrondissement de Paris. « Il ne cesse de me menacer, moi et ma famille. (...) Il a opéré un vrai harcèlement moral afin que je ne puisse être

embauchée, déclare-t-elle aux policiers, dans ce document que nous avons pu consulter. Je me réserve le droit de porter plainte ultérieurement. »

Par ailleurs, l'ex-collaboratrice frontiste assure s'être ouverte de la situation auprès de Wallerand de Saint-Just, son supérieur hiérarchique. « Je ne suis pas au courant du tout », répond ce dernier, qui affirme ne pas se souvenir d'un tel échange. Le 13 mars 2016, Ingrid a aussi envoyé un mail à Nicolas Lesage, le directeur de cabinet de Marine Le Pen au Front national, pour lui faire part des « menaces physiques » sur sa famille et du « harcèlement moral » dont elle dit être victime. Une alerte restée sans réponse.

« C'est Marine qui impose ces mecs-là, et il faut faire avec », regrette-t-elle. Contacté, M. Lesage n'a pas donné suite aux sollicitations du Monde. La députée du Pas-de-Calais, elle, se contente de nous indiquer : « C'est une affaire qui relève de la vie privée de ces personnes. » Ingrid a fini par quitter son poste en juillet 2016. « C'était devenu insupportable », souffle-t-elle.

Ce n'est pas la première fois qu'il est reproché à Marine Le Pen de ne pas agir face à la détresse ex-

primée par une femme au Front national. Une conseillère régionale frontiste d'Ile-de-France, Aurélie Courmet, a porté plainte contre un de ses collègues, Pierre-Charles Cherrier, un ex-ami qui l'aurait frappée lors d'une dispute en marge d'une séance plénière, le 6 juillet.

« Comportements gaulois »

Malgré les craintes exprimées par certains élus FN de le voir partir dans un accès de violence, et les demandes formulées par M^{me} Courmet auprès de Marine Le Pen, l'homme n'a toujours pas été sanctionné. Ce gynécologue, proche de la famille Le Pen, doit en théorie passer devant la commission des conflits du parti.

Mais dans un mail envoyé à M^{me} Courmet, la dirigeante frontiste semble renvoyer la balle dans le camp de la justice. « Wallerand de Saint-Just, ton président de groupe, a saisi la commission de discipline qui dans des cas similaires et en présence d'une plainte pénale sursoit en générale [sic] dans l'attente de la décision correctionnelle, écrit Marine Le Pen. Je comprends ton désarroi autant que ton souhait de ne plus le croiser au CR [conseil régional] mais je n'ai pas les moyens juridiques

« Si on a le malheur de se plaindre, on nous répond : "Ça va, t'es pas une féministe" »

ancienne assistante parlementaire

pour empêcher Pierre-Charles d'exercer son mandat, pas plus d'ailleurs que M^{me} [Valérie] Péresse [présidente du conseil régional]. »

M. Cherrier n'a pas été exclu ni suspendu du groupe FN. « Il y a des gens qui se sont fait virer pour moins que ça, c'est à la tête du client. Quand on défend les droits des femmes, on n'attend pas qu'il y ait une décision de justice », reproche la députée européenne Sophie Montel, qui portait cette cause au FN avant de rejoindre les Patriotes de France Philippot.

Sur le plateau de France 2, le 19 octobre, l'ancienne candidate à la présidentielle a déploré le fait que les femmes désirant porter plainte pour harcèlement ou violences « ne sont pas accueillies

comme elles devraient l'être ». « C'est là la responsabilité du politique de donner des instructions à la police et au parquet pour que cette parole ne soit pas minimisée, qu'elle soit entendue », a estimé M^{me} Le Pen.

Colle discours ce mal avec la réalité décrite par certaines femmes au sein du FN, un parti où le culte de la virilité et l'indulgence vis-à-vis des « comportements gaulois », pour reprendre une expression parfois utilisée en interne, peut éclipser des conduites problématiques. Et où la défense des droits des femmes est vue avant tout à travers le prisme de la lutte contre le « communautarisme » et l'« islamisme ».

Une ancienne assistante au Parlement européen raconte ainsi qu'il est difficile de se faire entendre face à des remarques à caractère sexuel qui peuvent être parfois lancées par des députés, à la volée, dans un couloir ou un bureau. « Si on a le malheur de se plaindre, on nous répond sur le mode de l'indignation : "Ça va, t'es pas une gauchiste, t'es pas une féministe. On n'est pas comme les gauchistes qui s'offusquent de tout." » Entre le tout et le rien, il reste encore de la marge. ■

OLIVIER FAYE

Axel Loustau, un ami de Marine Le Pen incontournable

INTOUCHABLE, AXEL LOUSTAU ? Au Front national, cet ancien militant du GUD, un groupuscule d'extrême droite radicale, âgé de 46 ans, jouit d'une position privilégiée auprès de Marine Le Pen : trésorier du microparti de la présidente du FN, Jeanne, il est aussi un des ordinateurs des campagnes électorales frontistes, avec sa société les Presses de France. En la matière, un ancien candidat FN aux élections législatives a pu constater qu'il ne fait pas bon s'opposer au personnage.

Antoine Chudzik, qui se présentait dans la 2^e circonscription de Saône-et-Loire en juin, s'est plaint au cours de la campagne de l'acheminement de tracts à une mauvaise adresse. « Marre des incompetents de ce parti ! Marre de vos prestataires de merde ! Sachez d'ores et déjà que je ne paierai pas le kit de campagne en l'état », a écrit, le 3 juin, ce proche des députés européens

Florian Philippot et Sophie Montel dans un mail adressé au secrétaire général du FN... Tout en mettant en copie les Presses de France d'Axel Loustau.

« Si je te croise, je te casse la gueule »

Le 6 juin, le jeune homme reçoit un coup de téléphone d'un numéro inconnu. « C'était Axel Loustau, raconte-t-il aujourd'hui. Il me dit : "Si je te croise, je te casse la gueule" et "tu es interdit d'événements du Front". J'ai raccroché au bout de trente secondes. » Choqué, le candidat rapporte ces propos dans un mail adressé à M^{me} Le Pen, en mettant en copie Florian Philippot et le secrétaire général du FN Nicolas Bay. « Je ne trouve pas ces méthodes acceptables et j'ose espérer que vous saurez y donner la suite appropriée », réclame Antoine Chudzik dans ce courriel.

La réponse de M^{me} Le Pen ne se fait pas attendre. « Votre récit est très différent de celui

que m'a rapporté M. Loustau [sic] qui a évoqué des insultes graves de votre part à mon endroit notamment, lui écrit la présidente du FN. Sans entrer dans le fond des reproches sûrement justifiés que vous avez exprimés, ces injures si elles sont avérées ne sont pas admissibles. Les instances dédiées auront donc à déterminer le vrai du faux. » Des insultes que l'intéressé, qui milite désormais chez les Patriotes de M. Philippot, nie avoir proférées. Contacté par Le Monde, M. Loustau réfute avoir menacé M. Chudzik : « C'est évidemment des mensonges inventés par des gens qui ont été exclus. »

Le 28 juin, l'ancien candidat a reçu un courriel le notifiant de sa suspension du FN du fait de « propos hostiles envers la direction du mouvement ». « Un ami m'a dit : "Tu as commis un crime de lèse-Loustau", s'amuse aujourd'hui le jeune homme. ■

O. F.